



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**  
**ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR**

**PROCÈS-VERBAL**

de l'assemblée générale annuelle des parents  
du conseil d'établissement de l'école  
Sacré-Cœur/Saint-Viateur  
le mardi 26 septembre 2023 à 19 h  
662, 1<sup>re</sup> Rue Est, Amos (Québec) J9T 2H6

**PRÉSENCES**

M<sup>mes</sup> Mélanie Trudel  
Mélanie Chabot  
Sophie Barrette  
Maude Cousineau  
Josée-Anne Cossette  
Mélissa Ouellet  
Karine Filteau  
Marie-Ève Alarie  
Myriam Thibeault  
Crystal Côté  
Louise Gagné

MM. Jacquelin Roy  
Sébastien Grenier  
Michael Ahern  
Patrick Lesage

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mme Stéphanie Carignan souhaite la bienvenue à tous les parents présents. Il est 19 h.



**NOMINATION D'UN(E)  
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

M. Jacquelin Roy propose Mme Mélanie Chabot comme secrétaire d'assemblée. Mme Chabot accepte.

**ADOPTION DE  
L'ORDRE DU JOUR**

**CE-1113-23 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de M. Sébastien Grenier, appuyé par M. Patrick Lesage,

**QUE** l'ordre du jour de cette réunion soit adopté, tel que présenté.

**ADOPTÉE.**

**ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL DE  
L'AGA DU 28 SEPT. 2022**

**CE-1114-23 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Mélanie Trudel, appuyée par Mme Josée-Anne Cossette,

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents du 28 septembre 2022 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE.**

**PRÉSENTATION DU  
RAPPORT ANNUEL**

**Les services éducatifs et les services extrascolaires offerts**

Mme Stéphanie Carignan présente le rapport annuel.

**Le contenu du projet éducatif et son évaluation  
(art. 75 et 109.1)**

Mme Stéphanie Carignan présente toutes les activités vécues par les élèves au courant de l'année.



### **L'évaluation des résultats du plan de lutte contre l'intimidation (art. 831.1 et 110.4)**

Mme Stéphanie Carignan présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

### **ORGANISATION SCOLAIRE**

Mme Stéphanie Carignan présente l'organisation scolaire 2023-2024 aux parents présents.

### **BUTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Madame Stéphanie Carignan présente la capsule expliquant les buts de l'assemblée générale annuelle aux parents présents.

### **RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Mme Stéphanie Carignan présente la capsule expliquant les rôles et responsabilités du Conseil ainsi que son utilité.

### **INFORMATION SUR LA PROCÉDURE D'ÉLECTIONS**

Mme Stéphanie Carignan explique aux parents présents le déroulement des élections. Cette année, 4 postes sont en élections, dont 4 postes pour un mandat de 2 ans.

De plus, un poste pour membre de la communauté est disponible pour un mandat de un an.



**ÉLECTIONS DES  
REPRÉSENTANTS (ART. 47)**

**(4) Membres parents et substituts**

4 postes sont à combler cette année au sein du Conseil.

M. Jacquelin Roy se propose.  
M. Sébastien Grenier se propose.  
Mme Karine Filteau se propose.  
M. Michael Ahern se propose.

Mme Mélissa Ouellet se propose comme membre de la communauté ainsi que Mme Karine Nolet.

Mmes Josée-Anne Cossette et Mélanie Trudel proposent l'élection.

Sont élus : Mme Karine Filteau  
M. Sébastien Grenier  
Mme Karine Filteau  
M. Michaël Ahern

**CE-1115-23 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de  
Mme Josée-Anne Cossette,

**QUE** les personnes ci-haut élues soient nommées au sein  
du conseil d'établissement pour un mandat de 2 an(s).

**ADOPTÉE.**



**(1) Représentant au comité de parents et (1) substitut**

La première rencontre du comité de parents aura lieu le 30 octobre 2023.

M. Patrick Lesage propose M. Jacquelin Roy comme représentant.

M. Jacquelin Roy propose M. Patrick Lesage comme substitut.

**CE-1116-23 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Mélissa Ouellet, appuyée par Mme Marie-Ève Alarie,

**QUE** M. Jacquelin Roy soit nommé représentant au comité de parents et M. Patrick Lesage soit nommé substitut.

**ADOPTÉE.**

**INFORMATION SUR  
L'ORGANISME DE  
PARTICIPATION DES  
PARENTS (OPP)**

Mme Stéphanie Carignan explique ce qu'est l'organisme de participation des parents.

**AFFAIRES DIVERSES**

Aucune



**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ**

**CE-1117-23 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de  
Mme Mélissa Ouellet, appuyée par M. Patrick Lesage,

**QUE** l'assemblée soit levée à 19 h 56.

**ADOPTÉE.**

La présidente,

La secrétaire,

Stéphanie Carignan

Mélanie Chabot